

**Motion de M. Guy Dossan, Mme Liliane Johner, M. Sami Kanaan, Mme Michèle Künzler, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Robert Pattaroni et Mme Marie Vanek:
«Pour une salle de commission décente».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 7 juin 2000)

MOTION

Considérant:

- que le Conseil municipal ne dispose pas de salles de commission en suffisance;
- que la Coordination des associations mondiales de villes et autorités locales (CAMVAL) va déménager à la maison de la Concorde;
- que la CAMVAL occupe des locaux de la Ville de Genève au 18, rue Saint-Léger;
- que ledit local est centralisé;
- qu'il est déjà équipé en mobilier;
- qu'il peut être transformé en salle de commission;
- que l'actuel «carnotzet» est impropre à du bon travail en salle de commission,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à mettre à la disposition du Conseil municipal une nouvelle salle de commission adéquate et à aménager un espace d'accueil pour les auditionnés.